

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2021 – 9H30

Compte-rendu

Étaient présent.e.s

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Eva BRUCATO
- Maïla DOUKOURÉ
- Frédérique DUPERRET
- Élise MIGNOT
- Caroline TRONQUOY

Messieurs

- Martin BIDOU
- Jérémie BRETA
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Stéphane LIBS
- Boris THOMAS

Y assistaient

- Béatrice BOURSIER
- Romane PÉRISSÉ
- Louise LEBON

Étaient excusées :

- Olivia REGGIANI pouvoir à Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Pascal ROBIN

13 administrateurs sur 14 présent.e.s ou représenté.e.s.

1. Validation des compte-rendus des CA des 9 avril et 30 juin 2021

Les compte-rendus des CA des 9 avril et 30 juin 2021 est validé à l'unanimité par les administrateurs présent.e.s ou représenté.e.s.

2. Présentation bureau

Suite au départ d'Etienne L'Helgouac'h pendant sa période d'essai, un CDI a été proposé à Romane Périssé, qui était en stage au Scare depuis le 14 juin 2021. Louise Lebon a été engagée en stage depuis le 7 septembre, jusqu'au 17 décembre.

3. Assemblée Générale Deauville

L'assemblée générale se tiendra le 21 septembre lors du Congrès des exploitants, au CID de Deauville. Le Rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier sont présentés au Conseil d'Administration.

Un échange sur les textes a lieu et des ajustements seront apportés.

Lors de l'Assemblée Générale, le rapport d'activité sera présenté par les Co-vice-président.e.s et Olivia Reggiani, le rapport moral par les co-président.e.s, le rapport financier par le trésorier, le résultat des votes par Eva Brucato.

Dans un souci écologique, il est proposé de ne pas faire imprimer les livrets contenant les rapports mais de les envoyer en format numérique juste avant l'assemblée. Certains pensent que le papier permet de mieux suivre les discours.

Un vote a lieu :

- Pour le papier 6
- Contre 4
- Abstention 3

Un débat s'engage sur le choix de Deauville pour organiser chaque année l'Assemblée Générale du Scare, lors du Congrès de la FNCF plutôt que Cannes lors du festival.

Les statuts indiquent que l'Assemblée Générale doit se tenir avant juin.

Il est nécessaire de convoquer une AGE si l'on souhaite modifier les statuts.

Si l'AG est reportée en septembre, le bilan de l'année sera donc fait 9 mois après, mais les sujets de l'année en cours seront mieux abordés.

Les avis divergent.

Certains membres pensent que l'AG à Cannes permet d'aborder d'autres sujets ou de donner d'autres points de vue sur l'Art & Essai, par rapport à l'AG de l'AFCAE.

Par ailleurs, il semble qu'il y ait plus d'adhérent.e.s présent.e.s à Cannes qu'à Deauville (à confirmer) et plus d'invités également distributeur.rice.s et insitutionnel.le.s, qui n'arrivent que le mercredi ou le jeudi au Congrès. Le déjeuner de Cannes est un rendez-vous attendu, qu'il est souhaitable de maintenir, même si l'AG est à Deauville.

D'autres expriment le sentiment que l'AG du SCARE émerge moins à Cannes : les adhérents y vont pour voir des films et non pour assister à des réunions, alors qu'au Congrès, l'AG du Scare permet l'existence d'une voix spécifique donnée à l'Art et Essai, qui n'existe pas dans l'ensemble des autres débats.

Déroulé de la journée du mardi 21 septembre:

- 13h déjeuner préparatoire du CA
- 18h15 : émargement en salle Lexington
- 18h30 : début de l'assemblée générale
- 19h30 : interventions Eric Marti et Fernando Goncalves
- 20h/23h Cocktail aux Franciscaines

Les 60 ans du SCARE seront précisés sur le carton de l'invitation

4. Tour de table relations avec le public et les équipes suite à la mise en place du pass sanitaire

Plusieurs administrateur.rice.s et leur personnel ont du faire face à des réactions souvent très virulentes lors de la mise en place abrupte du pass sanitaire le 21 juillet. Les tensions se sont apaisées depuis la généralisation du pass à tous les secteurs.

- Dans le Sud, les opinions des exploitant.e.s exprimées lors de l'AG de Cinémas du Sud, étaient très divergentes voire conflictuelles traduisant les positions personnelles sur le sujet dans la population.
- Les disparités de réaction traduisent peut-être les taux de vaccination, s'établissant en France à 78%, atteignant 90% à Paris et certaines grandes villes alors que dans certaines régions il est de 50%.
- Des cinémas ont subi des contrôles de police, qui a dans certains cas, interrompu des séances pour vérification des pass des spectateurs.
- Certains adhérent.e.s rencontrent encore des difficultés sur le sujet.

5. Point sur les aides, plan de relance

Un point est réalisé sur les aides sectorielles de l'Etat pour faire face à la crise Covid.

Fond jeune cinéophile

Ce fonds, annoncé en juillet permet de bénéficier d'un soutien de 8000 € minimum pour les cinémas organisant 3 animations ou opérations de communication mensuelles sur l'année 2022, à destination des jeunes. L'inscription est ouverte depuis le 1er septembre.

Une newsletter sera envoyée aux adhérent.e.s pour les inciter à postuler à ce nouveau fonds, l'opération étant accessible dans la mesure où les animations envers ce public sont souvent déjà mises en place. Il sera également utile de bien différencier cette aide de l'appel d'offres 15/25 et des autres aides.

Il est proposé de réaliser et d'envoyer un tableau récapitulatif toutes les aides pour éviter les confusions et les oublis, certains exploitants n'ont pas encore demandé le fond de sauvegarde.

6. Congrès de la FNCF

En vue de la préparation du Congrès, et du rendez-vous préparatoire du bureau de la FNCF avec le Président du CNC auquel Christine Beauchemin-Flot participera, un point est fait sur les différents dossiers et demandes en cours

- Développement de l'aide à la programmation difficile, souhaité depuis plusieurs années et reporté. Le sujet doit être étudié lors de la revue générale des aides et de la révision de l'aide Art & Essai.
- Révision de la réforme Art & Essai : à enveloppe constante, il est remarqué que les primes label ne font que rééquilibrer la baisse subie sur les subventions les plus fortes.
- Les difficultés de programmation :
- Les films fragiles décrochent très rapidement et les films « du milieu » sont devenus des films fragiles
- L'ensemble du public n'est pas revenu en salles et semble avoir envie de divertissement

Il y a nécessité d'alerter sur la fragilité des distributeurs indépendants qui se répercute sur les exploitants Art et Essai.

Réforme des textes sur l'aménagement cinématographique.

La modification des textes, souhaitée par l'ensemble des organisations de l'exploitation et discutée avec le CNC, n'a pas pu être présentée à la représentation nationale, compte tenu de la réduction de la loi audiovisuel et l'absence de véhicule parlementaire à ce jour. Des modifications sur la partie réglementaire sont également demandés par le Scare et non discutées pour l'instant.

Un nouveau Président a été nommé à la commission Nationale d'Aménagement Cinématographique : David Moreau. Son profil est très juridique. Il semble remettre en cause les recours portés par des organisations nationales contre des projets par essence locaux, ce qui n'est pas acceptable pour le Scare.

Autres sujets

Classement Art & Essai 2022

La période de référence prise en compte dans cette année exceptionnelle sera de mars 2019 à octobre 2020 pour être le plus large possible.

L'absence de blockbusters et de films français commerciaux va mathématiquement augmenter les indices et potentiellement le nombre de salles classées ce qui, à enveloppe constante, entraînera des baisses de subventions pour les salles les plus engagées.

L'enveloppe sera-t-elle maintenue à 18 millions comme pour le classement 2020 ?

Piratage

1/ La FNCF a fait savoir que des cas de mise en ligne de films piratés dans les salles ont été reportés depuis la réouverture. Une vigilance est demandée aux salles.

2) les possibilités de sanction ont été retirées du texte de loi Audiovisuel, ce qui a bien sûr représenté un très gros échec. Le sujet est abordé dans le rapport moral.

Loi Sueur

Une modification des textes doit être votée, suite à une remise en cause de son utilisation pour des investissements d'implantation de nouveaux cinémas, qui a fait jurisprudence. Certains projets sont mis en attente du vote.

Développement du pass culture

Les résultats dans les salles qui l'utilisent sont satisfaisants.

14% utilisateurs n'ayant pas le cinéma pour pratique y sont allés.

Il est nécessaire de communiquer auprès des jeunes sur l'accessibilité des salles de cinéma par le pass culture.

7. Formations, atelier des sorties, Futur@cinema, formation Cicae Venise

Formations CST

Le calendrier des prochaines formations CST a été mis en place :

2 sessions théorique 19 octobre et 7 décembre

2 sessions pratiques : 28 octobre et 27 janvier 2022.

Formations marketing digital

Les deux formations prévues en région Bretagne et en Normandie, annulées en raison de la réouverture des salles ont été reportées :

La formation Normandie aura lieu le 18 novembre à Hérouville Saint-Clair dans les locaux de MacaO et la date de la formation en Bretagne doit être définie en janvier 2022.

Tour de France CNC

Nous sommes toujours en attente de la date pour la dernière étape en Ile de France de la part du CNC, qui a été relancé à plusieurs reprises.

Futur@cinema

Les projets initiés lors de ce module ont bien avancé. L'appel à projets Europa cinémas a été octroyé à deux d'entre eux : l'un porté par Les studios de Tours, est très inclusif pour un public éloigné du cinéma et s'adresse aux travailleurs sociaux et associations. L'autre est le projet de podcasts sur les cinémas porté notamment par le Café des Images.

Les prochains rendez-vous auront lieu à Strasbourg, le samedi 16 octobre lors du Festival du film fantastique et à Paris les 7 et 8 octobre.

Formation Cicae Venise

Les retours d'expérience des participants sont très enrichissants.

8. Projet KLOX et appels d'offres plate-forme Europa cinémas et CNC

Le SCARE n'a pas obtenu l'aide Collaborate to Innovate pour le projet de portail collaboratif.

Il a également candidaté fin juin pour l'appel à projets 15/25, en attente de la tenue de la commission.

Les dossiers de demande à la prochaine commission d'aide à projets industries techniques sont à envoyer au plus tard le 24 septembre. La faisabilité d'un dépôt à si courte échéance, juste après l'AG paraît ambitieux.

La BPI a lancé aussi un projet pour soutenir les initiatives collaboratives d'une même filière sur la data mais la subvention minimum est de 2 millions d'euros et la date limite de dépôt des projets est le 24 octobre.

L'agence KLOX a développé sa plate-forme d'achat d'espace pour des campagnes digitales. L'agence souhaite que des exploitants soient beta testeurs.

La séance est levée à 13h30.